Les tâches à domicile [suite et fin]

Autor(en): **Soutan, Marie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039517

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES TACHES A DOMICILE

(Suite et fin.)

III

Contrôle. — Le travail de l'enfant, pour produire tous les fruits qu'on en peut attendre, doit être contrôlé avec exactitude. C'est là un point important, sans lequel tous les efforts demeureraient inutiles. Aussitôt après la prière, il sera procédé à l'examen des devoirs et à la levée des cahiers, si la correction est particulière. Quelques maîtres le font à la fin de la classe; c'est là une erreur, nous semble-t-il, car les enfants ont ainsi le temps de se communiquer pendant la récréation, soit leurs réponses d'arithmétique, soit leurs autres exercices et d'en faire ensuite la correction avant de remettre leurs cahiers. Chaque devoir doit être corrigé avec soin et sans délai. Rien n'importe plus à la bonne direction d'une classe et aux progrès des élèves. Omettre de corriger une partie des devoirs serait faire un tort notable à la classe et donner aux élèves la tentation de se négliger en leur laissant espérer, que tel devoir qui leur déplaît ne sera pas corrigé, et que leur négligence passera inaperçue. En retarder la correction, c'est encombrer la marche de l'école et se mettre bientôt dans la nécessité d'aller trop vite et de s'en tenir à la superficie des choses.

La correction se fait en classe ou en particulier. La correction générale est un bon moyen; mais on ne peut pas s'en tenir là. Le temps manque pour voir tout à fond, et il est nécessaire que l'instituteur s'impose à lui-même la peine d'y suppléer en dehors de la classe. Pour les devoirs de style, le maître peut faire lire un ou deux travaux, en ayant soin de ne pas prendre deux fois de suite celui du même élève. Il fait découvrir par d'autres enfants les principales fautes et on les corrige séance tenante; le reste est contrôlé à part. Les problèmes peuvent être faits au tableau noir pour vérifier les réponses des élèves. Les dictées seront corrigées, tantôt en commun, tantôt en particulier.

Au cours supérieur, on peut quelquefois se contenter de souligner les fautes et laisser aux enfants le soin de les corriger. Le maître contrôle ensuite ce travail.

La correction des devoirs est une tâche pénible, ennuyeuse et pourtant absolument indispensable. Quoi de plus monotone, en effet, que de passer en revue une vingtaine, une trentaine de devoirs pareils! Mais c'est là que se manifestent le dévouement et l'amour de l'enfance. La préparation et la correction des devoirs : que de travaux secrets, que de petits et importants détails sont compris dans ces deux mots! Labeur intime, qu'on ne voit pas, qui n'est pas souvent contrôlé, qui est abandonné à peu près complètement à la conscience du maître, mais qui ne l'en oblige pas moins rigoureusement. C'est dans ce travail secret, qu'il importe d'être consciencieux, de ne pas craindre d'en trop faire, et de ne pas croire facilement qu'on en fait trop. La correction particulière est infiniment utile aux élèves, surtout aux plus faibles. Un enfant à qui on ne montre pas ses propres fautes, profite peu de la correction générale qui est faite en classe. Puis, c'est là un moyen de se faire

aimer et apprécier des enfants. Ils voient par ce travail, l'importance qu'on attache à leur instruction, et ils sont touchés de la peine qu'on se donne dans leur intérêt. De plus, l'exemple de l'exactitude dans le devoir produit toujours une heureuse influence snr ces esprits imitateurs. Le maître trouve la récompense de ce pénible labeur dans la pensée du bien qui doit en résulter et dans la satisfaction que procure toujoure l'accomplissement de son devoir.

La correction se fera chaque jour, régulièrement, à l'encre rouge, afin que les fautes frappent davantage les yeux de l'enfant. Il est très important de donner la note à chaque tâche et de la donner aussi justement que possible. Pour cela, il faut considérer non seulement le résultat, mais l'effort qu'a dû faire l'enfant, la propreté et le soin qu'il y a mis. Cette note est inscrite dans le cahier de succès et contribue à la classification des élèves. Elle est parfois suivie d'un éloge ou d'un blâme, selon le cas. Nous avons pu remarquer que les enfants sont très sensibles à ces observations à l'encre rouge, que chacun peut voir; il y a là de l'amour propre qu'il est bon d'utiliser.

Quelques instituteurs exigent, que l'écolier ait un cahier spécial où il copie ses compositions corrigées. C'est aussi le désir de M. l'Inspecteur de notre Arrondissement. Ce travail a plusieurs avantages. D'abord, il oblige l'élève à voir ses fautes et la manière dont elles sont corrigées. Puis ce cahier étant conservé, l'enfant y consacre tous ses soins; il est habituellement plus propre et mieux écrit que tous les autres. C'est un souvenir qu'il garde de l'école et qui lui sera utile dans bien des circonstances de la vie.

Le maître vouera une attention particulière à la récitation des leçons étudiées à domicile. Les questions seront posées autant que possible à tous les enfants, en ayant soin de ne pas suivre l'ordre des bancs, mais en s'adressant surtout aux plus faibles et aux distraits. Il faut exiger des réponses correctes, précises, énoncées d'une voix distincte.

Comme on le voit, les tâches à domicile nécessitent de la part du maître un grand travail, soit pour la préparation, soit pour la correction. Il s'efforcera d'être à la hauteur de sa mission par son dévouement et son zèle. Il ne mesurera pas d'une main avare le temps qu'il accordera à ses élèves. En travaillant pour la gloire de Dieu et le bien de l'enfance, en remplissant tous ses devoirs, il méritera d'entendre un jour ces paroles du Seigneur : « Venez, serviteur bon et dévoué, parce que vous avez été fidèle dans les petites choses, je vous établirai sur de beaucoup plus grandes ! »

CONCLUSIONS

1° Les tâches à domicile offrent des avantages incontestables ; les inconvénients qu'on allègue n'existent que dans l'abus qu'on en fait ;

2° Il faudrait les réduire en été dans les contrées agricoles et en tout temps dans les localités où le tressage de la paille constitue la principale ressource de la plupart des familles ;

3° Les devoirs auront une portée morale et pratique, seront courts et serviront de complément aux leçons du jour ;

4° Les élèves seront tenus de les soigner, soit pour le fond, soit pour la forme ;

5° Les maîtres les contrôleront régulièrement.

Marie SOUTAN, *institutrice*.